

Belgium-Uccle: Construction work

OJ S 197/2020 09/10/2020

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: BinHôme

National registration number: 0403.357.573_542336

Postal address: Rue Emile Claus 63

Town: Uccle

NUTS code: BE100 Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad

Postal code: 1180

Country: Belgium

Contact person: info@binhome.brussels

E-mail: celine.sabath@binhome.brussels**Internet address(es):**Main address: <http://www.binhome.brussels>Address of the buyer profile: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=388230>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: https://binhomebrussels-my.sharepoint.com/:f/g/personal/celine_sabath_binhome_brussels/Ei94rqCBpTZGqb--veHWki8BkXh34H6SO3RZN3Tpwe3dtg?e=e1Vmrw

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be/etendering/viewWorkspacesBasedOnExtUrl.do?wsName=BinH%C3%B4me-2400%2F2016%2F01%2F01-F02>

Electronic communication requires the use of tools and devices that are not generally available. Unrestricted and full direct access to these tools and devices is possible, free of charge, at: <https://enot.publicprocurement.be/enot-war/displayForum.do?forumId=32104>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: SISP

I.5. Main activity

Other activity: Gestion de patrimoine immobilier (logements sociaux)

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

II.1.2. Main CPV code

45000000 Construction work

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Travaux de rénovation de 160 logements et un équipement en 132 logements et quatre équipements dans la cité Vandeuren à Ixelles, intégrant des principes d'économie circulaire. Dans le cadre du présent marché, le PA souhaite renforcer la cohésion sociale et le développement durable en réalisant, dans le cadre de ce marché, un effort de formation, d'insertion ou d'intégration socioprofessionnelle.

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 19 953 544,21 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45000000 Construction work

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest
Main site or place of performance: Ixelles.

II.2.4. Description of the procurement

Travaux de rénovation de 160 logements et un équipement en 132 logements et quatre équipements dans la cité Vandeuren à Ixelles.

II.2.5. Award criteria

Criteria below
Price

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in days: 950
This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Un marché réservé de déconstruction est en cours.

Les matériaux déposés:

- carreaux de ciment;
 - tablette de fenêtre en pierre bleue;
 - manteaux de cheminées en pierre bleue,
- seront stockés dans la toutte de lait.
- Une partie devrait être visible lors de la visite de site.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Sans préjudice de l'application de l'article 70 de loi du 17.6.2016, les soumissionnaires ne peuvent se trouver dans un des motifs d'exclusion visés aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

Les soumissionnaires complèteront le DUME (Document unique de marchés européens) (<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?qid=1498470834586&uri=CELEX:32016R0007>).

Ils annexeront à celui-ci:

A) Respect de l'article 68 de la loi du 17.6.2016 et de l'article 62 de l'arrêté «passation»:

Le soumissionnaire employant du personnel assujetti à la loi du 27.6.1969 joint à sa demande de participation une attestation de l'Office national de sécurité sociale dont il résulte qu'il est en règle en matière de paiement de cotisations de sécurité sociale.

Le soumissionnaire employant du personnel relevant d'un autre Etat membre de l'Union européenne et qui n'est pas visé ci-dessus, joint une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant qu'il est en règle avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

L'attestation porte sur le dernier trimestre civil écoulé avant la date limite de réception des offres.

B) Respect de l'article 68 de la loi du 17.6.2016 et de l'article 63 de l'arrêté «passation»:

Le soumissionnaire joint à sa demande de participation une attestation dont il résulte qu'il est en règle par rapport à ses obligations fiscales professionnelles selon les dispositions légales du pays où il est établi. L'attestation porte sur la dernière période fiscale écoulée avant la date limite de réception des offres.

Pour un soumissionnaire belge, l'attestation doit émaner du SPF Finances.

C) Les éventuelles mesures correctrices visées à l'article 70 de la loi du 17.6.2016:

En signant le DUME, le soumissionnaire:

Déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande du pouvoir adjudicateur, dans un délai de dix jours, les documents ci-dessous (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché).

1) Casier judiciaire

Extrait du casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné;

Les statuts et actes de société désignant tous les membres ayant un pouvoir de décision au sein de l'entreprise;

Les extraits de casier judiciaire ou document équivalent délivré par une autorité judiciaire ou administrative compétente du pays concerné de chaque personne physique ayant un pouvoir de décision désignés par les statuts et actes de sociétés devront être communiqués.

2) Certificat attestant de l'absence de faillite

Un certificat délivré par l'autorité compétente du pays concerné attestant que le soumissionnaire n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou n'a pas fait l'aveu de sa faillite ou n'a pas fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

1) Agréation

- soit que le soumissionnaire dispose de l'agrégation requise;
- soit que le soumissionnaire est titulaire d'un certificat ou est inscrit sur une liste officielle d'entrepreneurs agréés dans un autre état membre de l'Union européenne. Dans ce cas, le candidat ou le soumissionnaire peut joindre à sa demande de participation ou à son offre le certificat délivré par l'organisme de certification compétent ou la preuve de cette inscription certifiée par l'organisme compétent de l'état membre ainsi que tout document de nature à établir l'équivalence de cette certification ou inscription avec l'agrégation requise visée à l'alinéa 1er. Ces certificats indiquent les références qui leur ont permis d'être inscrits sur la liste officielle ou d'obtenir la certification, ainsi que la classification sur cette liste;
- soit que le soumissionnaire invoque l'application de l'article 3, alinéa 1er, 2°, de la loi du 20.3.1991 organisant l'agrégation d'entrepreneurs de travaux.

Le soumissionnaire complétera la partie II. A du DUME et y mentionnera les éléments susmentionnés relatifs à l'agrégation.

2) Références:

En ce qui concerne les capacités techniques et professionnelles, le soumissionnaire fournit au minimum une référence exécutée au cours des cinq dernières années au maximum portant sur:

- l'objet du marché (rénovation ou construction de bâtiment dans le respect des principes de la construction circulaire ou s'inscrivant dans un chantier lauréat ou récompensé comme par exemple Be Circular ou équivalent);
- d'une valeur d'exécution totale d'au moins 400 000 EUR HTVA;
- dont l'exécution des travaux a déjà commencé.

Le soumissionnaire explique dans une note de maximum une page quels sont les principes de la construction circulaire qui ont été mis en place dans le cadre du chantier et la pertinence de la référence.

Le montant minimal de 400 000 EUR HTVA peut ne porter que sur certains postes réalisés en respectant les principes de la construction circulaire d'un marché de travaux plus global. Le soumissionnaire détaillera dans sa note, preuve à l'appui, la manière dont l'ensemble des postes réalisés en respectant les principes de la construction circulaire atteint le montant de 400 000 EUR HTVA. Ce montant de 400 000 EUR HTVA porte uniquement sur les aspects environnementaux des travaux et non sur le plan social de l'économie circulaire (ex. travaux réalisés par une entreprise de travail adapté, etc.).

Le soumissionnaire indique, dans sa note, la date du commencement des travaux de la référence, ainsi que le nom et les coordonnées d'une personne de référence. La référence est accompagnée d'au moins une attestation de bonne exécution émise ou contresignée par l'autorité compétente ou, lorsque le destinataire était un acheteur privé, par une attestation de l'acheteur, ou à défaut par une simple déclaration du soumissionnaire.

Pour ces références, il complétera le point C.1 a) de la partie IV du DUME.

En signant le DUME, le soumissionnaire déclare sur l'honneur être en possession et s'engage à fournir, sur simple demande de l'adjudicateur, dans un délai de dix jours, les documents ci-dessus (ces documents seront demandés dans le cas où le soumissionnaire entre en considération pour l'attribution du marché).

Minimum level(s) of standards possibly required:

Catégorie D, classe 8.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 16/12/2020 Local time: 10:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 6 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 16/12/2020 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Sous peine de nullité de son offre, le soumissionnaire assistera à l'une des trois visites des lieux obligatoires qui se dérouleront au départ de la rue.

Rue Jean Vandeuren n° 5 – 1050 Ixelles

— le 20.10.2020 (10h00);

— le 28.10.2020 (10h00);

— le 17.11.2020 (10h00).

Un forum a été activé sur le site d'e-Procurement pour ce marché. Toute question et/ou précision sur le marché ou ses documents doit être posée sur ce forum, et il n'y sera pas répondu via courrier électronique.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de première instance de Bruxelles

Postal address: Rue des Quatre Bras 13

Town: Bruxelles

Postal code: 1000

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

05/10/2020